

APPAIRE N° 8. - Electrification rurale (Programme 1970)
Marché après adjudication passé avec la S.E.T.B., approuvé le 11 MAI
1971.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Messieurs, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande d'autoriser le marché après adjudication d'un montant de SEPT MILLIONS CINQ CENT HUIT MILLE SEPT CENT QUINZE FRANCS CPA (7 508 715 Fms CPA), approuvé le 11 MAI 1971, passé avec la SOCIETE ELECTRO TECHNIQUE DE BOURBON pour les travaux d'électrification rurale (programme 1970).

Les crédits nécessaires ont été prévus au chapitre 902 - article 2 313-28 du budget de 1971.

LE MAIRE. - Messieurs et Messieurs, je mets la question aux voix.

Il s'agit d'extensions diverses : derrière le dispensaire de la Bretagne, à Montgaillard, à Moulis, au Chemin Bancoul et à la Montagne, à Moulis, vers Grossat et Boyer. En général, toutes ces extensions ont été demandées par un groupe d'habitants. Il ne s'agit pas d'alimenter une seule personne.

Mis aux voix, le rapport ci-dessus est adopté à l'unanimité.

Affaire
Saint-Jeune, le 31 Janvier 1976
Bon de l'Etat
Le Secrétaire Général f. i.
Signé : B. Arest
Bon copie certifiée conforme
Le Directeur des Affaires Financières
R. Buisson